



Attestation sur l'honneur

La mesure d'Aide à la Mutuelle proposée par la Région centre n'est pas adaptée aux étudiants qui peuvent bénéficier de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) qui rend la complémentaire santé gratuite pour ses bénéficiaires, ni aux étudiants qui peuvent bénéficier de l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS) dont l'aide en vigueur pour l'année 2015/2016 est de 200 euros.

Je soussigné(e) :
Demeurant à l'adresse suivante :
Code Postal :
Ville :,

candidat à l'obtention d'une Aide à la Mutuelle d'une valeur de 100 Euros, atteste sur l'honneur ne pas être éligible à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C), ni à l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS).

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des poursuites.

Fait à.....

Le.....

Signature



**COUVERTURE SANTÉ POUR
LES ÉTUDIANTS**

